

TOUR LA DISSIPATION OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRÈS CHAQUE REPAS, ET AVANT DÉJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

LA JUSTICE

TOUR LA DISSIPATION OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRÈS CHAQUE REPAS, ET AVANT DÉJEUNER POUR LA CONSTIPATION.

Gingras, Langlois & Cie Vis-à-vis l'Archevêché.

Gingras, Langlois & Cie Vis-à-vis l'Archevêché.

"DIEU ET MON DROIT"

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

MMERCREDI, 19 MAI 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

Vêtements de dessous POUR MESSIEURS

Je viens de recevoir d'Europe un magnifique assortiment de Froques et Caleçons pour messieurs, en : COTTON, MERINO, CACHEMIRE, ET EN SOIE.

L. A. BERGEVIN, 35 à 45, Rue Notre-Dame.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

La Morte

DEUXIÈME PARTIE

Journal de Bernard

II

En retour, on ne lui ménageait pas les médianes. On ne pouvait contester son mérite, l'Institut ayant tout récemment récompensé ses travaux scientifiques par un titre de membre correspondant.

Quoique dans les jours qui suivirent, le comte de Vaudricourt multipliait ses patrouilles sur la frontière de ses propriétés, il n'eut pas l'avantage de voir de nouveau briller dans la feuillée l'œil noir, énigmatique et froid de Mlle Tallevant.

Car les expériences de chimie et de physique tenaient naturellement une grande place dans ses travaux comme dans ses distractions. Quoiqu'il en soit, pendant le reste de la saison, Mlle Tallevant devint invisible pour son voisin.

L'espèce de mystère qui planait sur cette maison solitaire et silencieuse, parlait à son imagination romanesque. Elle l'appela la maison de l'Alchimiste.

Cependant après s'être fait un peu attendre, l'hiver était venu épreu et rude. Les visiteurs les plus complaisants avaient regagné Paris et laisse M. et madame de Vaudricourt au coin de leur feu.

Il allait le matin au devant du facteur dans son avenue, ce qui était toujours un moment de gagner, il lisait longuement ses journaux.

Il s'occupait avec une lonable activité de ses chevaux, de ses écuries, de sa magnifique sellerie. Il dé chiffrait des partitions au piano avec sa femme, il s'était remis à l'aquarelle qu'il avait cultivé autrefois, et il on donnait des leçons à Aliette.

Le soir ils lisaient ensemble quelques vieux auteurs favoris, des mémoires, quelques poètes modernes, les grands critiques de ce temps, des romans anglais.

C'était une douce vie pour Aliette à qui sa correspondance, les soins de son intérieur, l'éducation de sa fille et enfin ses pratiques pieuses ne laissaient pas une minute d'ennui.

Elle avait en outre le goût de la campagne et les scènes de la nature avaient pour elle, même pendant l'hiver, une sorte d'intérêt poétique.

Son bonheur, pourtant, était troublé par une préoccupation constante : — Son mari était-il heureux comme elle était heureuse ? — Malgré la bonne attitude qu'il s'efforçait de garder, elle surprenait trop souvent sur ses traits et même dans son langage des signes de rêverie sombre d'impatience et d'amertume.

La vérité est qu'il s'ennuyait mortellement. Il se contenait autant qu'il le pouvait devant sa femme ; mais quand il était rentré chez lui le soir, il y fumait vainement cigares sur cigares pour tuer la mélancolie noire qui le rongait.

Il s'arrêta devant ses fenêtres, regardant l'obscurité profonde des champs et des bois, écoutant la brise d'hiver qui passait dans la cime des arbres avec un bruit de houle lointaine, et sa pensée se reportait tout à coup vers son cher boulevard qui resplendissait à cette même heure comme une voie lactée ; il voyait les péristyles flamboyants des théâtres, la foule animée qui se pressait devant les gais magasins, la vie partout fourmillante il croyait respirer les odeurs particulières du boulevard le soir le mélange de gaz de tabac, de cuisine souterraine, et les bouffées parfumées sortant par intervalles des boutiques de fleurs ; respirait l'atmosphère particulière des salons du cercle, des intérieurs de coiffures, des loges d'actrices, les effluves des escaliers et des vestibules des théâtres à la sortie des spectacles, les fortes senteurs des fourures précieuses, des pelisses brodées d'or et des épaules nues.

Toutes ces sensualités plus ou moins pure où se délecte le dilettantisme parisien, prenaient dans l'imagination de Bernard, au milieu de la solitude et du silence de la campagne, une terrible puissance d'attrait et de regret.

Il tombait à cet égard dans une erreur singulière et fort commune ; il se figurait que Paris manquait à son intelligence, quand il ne manquait en réalité qu'à ses sens.

Il était homme d'esprit ; il avait même été homme d'étude jusqu'au jour où le scepticisme absolu ne lui avait plus laissé que le goût du plaisir. Malgré tout, comme la plupart des Parisiens exilés ou province, il se flattait lorsqu'il croyait regretter la grande vie intellectuelle de Paris. Il n'en regrettait que la distraction facile, les voluptés ambiantes, l'étourdissement mondain et, pardessus toute, la haute odeur féminine.

Aliette qui devinait assez exactement ce qui se passait dans l'âme de son mari, prit un soir son grand courage : — " Mon ami, lui dit-elle, en lui posant gracieusement ses deux mains sur les épaules, savez-vous ce qu'il faut faire ?..... Il faut vous en aller passer huit ou dix jours à Paris ! — Mais, dit Bernard, avec un peu de confusion, je me trouve très bien ici !

C'est à cause de cela reprit en riant l'aimable femme, je ne veux pas vous laisser vous blaser sur votre bonheur.... De plus, j'ai une masse de commissions à vous donner.... Je voudrais premièrement un grand écran pour la cheminée du salon rouge. — une suspension pour la salle à manger, — un paravent Louis XIV.... Louis XIV vous entendez ? c'est-à-dire en grande vieille tapisserie pour la bibliothèque.... et plusieurs autres choses encore dont je vous remettrai la liste demain matin.

Vous feriez mieux, ma chère, dit Bernard, de venir choisir tout cela vous-même....

— Non, non ! votre goût vaut mieux que le mien... moi, j'ai passé six semaines à Paris, après : Pâques... mais, jusque-là, vous irez tous les mois me faire mes commissions. Voilà le programme qui est arrêté dans ma tête... dans cette tête là, ajouta-t-elle, en se frappant le front de ses doigts charnans.

M. de Vaudricourt baisa le front et les doigts de sa jolie femme et tout on affectant la mine d'un homme qu'on déränge, mais qui se soumet, il ne fit pas d'autre objection.

Le lendemain, par une belle journée de janvier, il se mettait en route avec une secrète allégresse, et, trois ou quatre heures plus tard, son pied foulait l'asphalte sacré qui s'étend de la rue Vivienne au boulevard de la Madeleine.

ou dix jours de Paris chaque mois, ça suffit pour empêcher un homme de retourner tout à fait à l'état lacustre..... et de porter des sabots....

— Oui, répondit le domestique, qui s'approchait un plateau à la main, c'est un télégramme pour M. le comte.

Le comte prit le télégramme et l'ouvrit.

Il y lut cette ligne : " Jeanne très sérieusement souffrante. — Aliette. "

— Allons ! bien ! murmura-t-il. — Naturellement !..... Et après un geste de colère : — Charles, donnez-moi un Indicateur !

Le domestique appela l'Indicateur que Bernard consulta fiévreusement. — Veuillez dire à Pierre, je vous prie, que nous repartons par le train de trois heures..... Qu'il prépare tout.

— Bien, M. le comte. A trois heures, M. de Vaudricourt rejoignait son valet de chambre à la gare de Lyon. — M. le comte n'a pas reçu de mauvaises nouvelles ? demanda Pierre respectueusement.

— Ma fille est malade ! Ainsi, se disait-il, en s'installant dans son wagon, c'est entendu ! Toutes les fois que je serai deux jours absent, Jeanne sera souffrante. ... J'aurai toujours le fil du télégraphe autour de ma manche, c'est délicieux !... Il rumina sur ce texte pendant la plus grande partie de son voyage avec la même irritation et la même justice.... Ce ne fut qu'en approchant de Vaimoutiers que sa colère se calma et fit place peu à peu à l'inquiétude. Il se rappela un peu tard, qu'Aliette n'était pas femme à changer capricieusement de volonté d'un jour à l'autre, qu'elle était encore moins femme à mettre la ruse et le mensonge au service de ses caprices.

Un coupé l'attendait à la gare de Vaimoutiers, le château en étant éloigné de quelque kilomètre. Il remarqua tout de suite que les traits de son vieux cocher n'avaient pas leur impassibilité ordinaire.

— Eh ! bien, lui dit-il vivement, comment va ma fille ? — Ma demoiselle Jeanne n'est pas bien, monsieur.

Dans la soirée même du jour où son père était parti pour Paris, la petite Jeanne qui était alors une très jolie et très intelligente fillette de six à sept ans, avait été prise d'un mal de gorge accompagné d'abattement et de quelques frissons.

(A suivre)

CHEVAUX DE RACE

L'esprit d'entreprise se réveille, depuis quelques années, dans notre province, d'une manière sensible et tout à fait encourageante pour l'avenir. Jusque'à ce jour, cependant, nous avons été en arrière d'Ontario pour ce qui regarde l'amélioration de la race de nos chevaux. Nous sommes donc heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs la formation d'une société qui doit s'occuper de la reproduction de la race chevaline au moyen d'étalons qui n'ont point de supérieurs dans toute l'étendue du pays. Nous nous expliquons.

M. Joseph Bigaonette est un commerçant de chevaux renommé, et son supérieur comme tel n'est pas encore connu au Canada. C'est lui qui a acheté les beaux chevaux de famille et de trait de M. Zéphirin Piquet, le marchand industriel de Saint-Roch, et ce monsieur a été tellement satisfait des connaissances et de l'habileté de M. Bigaonette, qu'il vient de se l'associer pour la formation de haras, comme nous allons le dire dans un instant.

C'est le même M. Bigaonette qui, depuis plusieurs années était chargé par le gouvernement fédéral d'acheter les chevaux dont il avait besoin ; et, l'année dernière, ce fut encore lui qui fut chargé de l'achat des chevaux nécessaires à la campagne du Nord-Ouest. Chose pénible à avouer, M. Bigaonette dut s'adresser au Haut-Canada pour la race de chevaux améliorée dont avait besoin le département de la milice, et notre province a perdu, par la même, la vente de plusieurs centaines de chevaux, représentant des milliers de piastres. Les autorités militaires, à Ottawa, ont manifesté leur contentement au sujet des chevaux achetés par notre compatriote Bigaonette, et ces achats ont ouvert les yeux des autorités militaires de l'Angleterre, qui viennent de faire des commandes importantes au Canada, et ces commandes se continueront sans aucun doute. Si nous ne sortons pas de notre apathie, nous allons évidemment perdre le fruit de ce indus-

trie qui peut rapporter de gros profits à nos cultivateurs.

Comme nous venons d'y faire allusion, M. Piquet, connaissant les mérites de M. Bigaonette, se l'est associé pour l'achat et l'entretien d'étalons de race supérieure ; et, voulant aider à cette industrie naissante et favoriser du coup notre classe agricole, il n'a nullement regardé aux prix d'achats des chevaux importés pour la reproduction et l'amélioration de la race. Le public devra tenir compte à M. Piquet des sacrifices qu'il vient de faire en faveur de nos cultivateurs, car les prix que nous allons indiquer prouvent clairement que le marchand de la rue St-Joseph n'a nullement en vue une spéculation profitable ; son seul but est de se rendre utile à ses compatriotes.

Il y a six étalons placés comme suit : Deux à 4 de mille du pont Dorchester, en allant vers l'Asile, chez M. Napoléon Lortie ; le trotteur noir et le rouge, importe d'Écosse. Ces deux étalons, dont l'un, le noir, trotte très vite, ont coûté un prix fabuleux, et tous ceux qui les ont vus, s'accordent à dire que l'on ne saurait trouver rien de mieux. Leur service coûtera \$10 chacun. Ces chevaux sont sous la garde et les soins de M. Louis Edouard Gauhin, homme de grande expérience, qui a acquis ses connaissances dans le Haut-Canada.

Le cheval blond est placé au Pont-Rouge, chez M. Ambroise Bussière, Bergeron. Service : \$6.

L'étalon rouge est placé à Saint-Ambroise, chez M. Louis Darné. Service : \$6.

Le cinquième étalon, de couleur rouge et qui a servi quelques jours à Beauport, est placé à Ste-Croix, chez M. Isidore Cloutier. Service : \$6.

Enfin, le sixième étalon, rouge, est chez M. Joseph Gagnon, à Berthier en bas, comté de Montmaguy. Service : \$6.

Les prix ci haut mentionnés sont pour la saison, finissant le 15 août prochain.

Conditions : comptant invariablement !... Les autres conditions sont indiquées sur les papiers imprimés que les gardiens de ces étalons remettront aux personnes qui en auront besoin. Des affiches imprimées en gros caractères et portant la vignette d'un cheval, seront placées aux endroits que l'on verra de nommer et dans les environs.

Pour les prix mentionnés : \$10 et \$6, on voit que la société Piquet et Bigaonette ne fait pas une spéculation avantageuse, puisque, dans le Haut-Canada, on obtient, pour le service d'étalons de même race, 49 et \$50. En agissant ainsi, MM. Piquet et Bigaonette ont cédé à un sentiment de reconnaissance à l'égard de leurs compatriotes qui les ont encouragés avec tant de bienveillance, l'un dans son commerce de nouveautés, et l'autre dans son commerce de chevaux.

On devra remarquer ainsi que ces étalons sont placés de manière à en rendre l'accès facile dans un rayon étendu, avantage que l'on ne trouve pas toujours même dans le Haut-Canada, où, souvent on ne regarde pas à faire un 49 et 50 lieues pour se rendre aux haras renommés. Enfin, ajoutons que la réputation des étalons offerts au public par MM. Piquet et Bigaonette s'est étendue si rapidement que M. Bernard Savard, de la Malbaie, à 32 lieues de Québec, n'a pas hésité à faire ce long voyage, afin d'opérer le croisement avec un des chevaux annoncés.

Nous désirons et nous croyons même que nos cultivateurs sauront apprécier comme ils le méritent les sacrifices que s'imposent pour eux MM. Piquet et Bigaonette.

Empressons-nous donc d'améliorer la race inférieure de nos chevaux, si nous voulons lutter avantageusement avec les éleveurs du Haut-Canada.

A. B.

LE SECRET DE SALVAYRE

(Suite.)

— Ah ! dit-elle. Eh bien, essayez !

— Hum ! commença Salvayre. — En voilà un tapage ! cria le colonel. Vous faites trembler les vitres, vous, quand vous toussiez !

— Je vous demande pardon, mon colonel ; mais je...

— En voilà assez, morbleu ! Je ne vous le reproche pas, peut-être ! Ne dirait-on pas que je vous ai fait un reproche ? Et cependant...

— Et cependant ? demanda Berthe d'un ton un peu agressif, voyant que Salvayre n'osait rien dire.

— Je ne te parle pas, toi ; mêle-toi de parler quand je t'interroge.

— Oui, mon colonel, répliqua

Berthe d'un ton moqueur.

— Tomerre ! s'écria le colonel en se levant d'un bond, rouge et essouffé ; tu répliques ? Fiehe moi le camp dans ta chambre ! Et plus vite que ça !

La grand'mère sursauta à un grand coup de talon, qui ébranla le plancher, mais n'ouvrit pas les yeux.

— Les arrêts alors ? demanda Berthe en allant tranquillement vers la porte. Combien de minutes.

— Jusqu'à demain ? hurla le colonel hors de lui.

Berthe le regarda, puis cessa de plaisanter ; la face congestionnée de son père lui faisait craindre une attaque ; elle fit signe à Salvayre de ne pas l'irriter, puis sortit, furieuse à son tour de sa soirée manquée.

Le colonel allait et venait par le salon d'un pas saccadé, et les mains furieusement croisées derrière le dos.

— Lieutenant ! dit-il tout à coup, exaspéré par la tranquillité de l'officier qui s'était remis à ses dessins ; cela vous amuse, ce que vous fabriquez-là ?

— Oui, mon colonel, puisque cela fait plaisir à Mlle Berthe.

— Alors vous l'aimez, Berthe, n'est-ce pas ? Vous l'aimez ?

— Je l'aime, mon colonel.

— Alors, continua à hurler le colonel, vous n'aimez qu'elle, vous n'avez pas d'amourette, pas de n'importe quoi ? Enfin, vous savez ce que je veux dire !

— Mais répondez donc, sacrebleu. Voulez-vous répondre ?

— Sans honneur, mon colonel ! fit Salvayre d'une voix grave, en se levant.

Ils se regardèrent un instant ; puis le colonel s'éloigna.

— On me le payera, murmura-t-il avec un geste qui promettait.

Tandis qu'il s'éroulait rageusement dans un fauteuil, la grand'mère ouvrit les yeux.

— Comme c'est temps est lourd dit-elle ; pour un rien on se laisserait aller à dormir.

Le colonel ricana, et la douairière, satisfaite, reprit en regardant autour d'elle : — Mais que sont donc devenues mes petites filles ?

— Aux arrêts, dit tout bas Salvayre.

Elle regarda son gendre qui bourrait une pipe éperdument sans lever les yeux, l'air embarrassé ; mais comme elle allait parler, la porte du salon s'entrebailla.

— Mon colonel ? dit une voix railleuse.

— Après ?

— Je demande les arrêts de rigueur.

— Pourquoi ça ?

— Parce que j'aurai un factionnaire et je pourrai causer avec lui à travers la serrure.

— Hein ? murmura le colonel attendant ; comme elle connaît son règlement !

Puis il reprit, tout à fait déridé :

— Et ce factionnaire, s'il vous plaît :

— Présent ! mon colonel, dit Salvayre en se levant.

— Hum ! toussa le colonel pour cacher son émotion. C'est bien, la punition est levée.

— Vive le colonel ! cria Berthe en se jetant au cou de son père. Et la soirée s'acheva gaiement dans les projets et les arrangements définitifs de cette prochaine union.

Un matin, vers dix heures, le colonel Langier quitta la salle du rapport, escorté du chef de bataillon et de l'adjudant major de semaine. Il ne s'arrêta pas à flâner dans la cour, comme il faisait d'habitude, pour jouir du coup d'œil de sa caserne ; mais il alla droit à la grille d'un pas rapide que les officiers avaient peine à suivre ; et, comme on connaissait bien cette allure, le vide se faisait devant lui, comme par enchantement ; des lieutenants seréfugiaient précipitamment à la bibliothèque, et des troupiers qui regardaient aux fenêtres s'évanouissaient tout à coup dans le noir des chambrées tandis que le poste lui rendait les honneurs, raide, inquiet soufflant de peur.

(A suivre.)

Vêtements de dessous POUR TOUT LE MONDE

Froques et Caleçons pour hommes, Étoques et Caleçons pour hommes, Froques et Caleçons pour hommes.

Dans toutes les Grandeurs, Dans tous les Goûts, Dans tous les Prix.

Pour hommes de Petite Taille, De Taille Moyenne, Et de Grandeur décausée.

L. A. BERGEVIN, 35 à 45, Rue Notre-Dame.

Le Dr E. Pelletier

A transporté son bureau et sa résidence, du No. 319, rue St-Jean, au No. 137, rue Ste-Anne, (près de l'Esplanade).



No. 158, RUE ST-JEAN, (EN DEHOIS), QUEBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en :

ARGENTERIES de toute espèce. MONTRES en Or et en Argent. CHAINES en Or, Argent et Cheveux. ÉPINGLETES de toutes sortes pour Dames et Messieurs. BRACELETS, COLLIERS, LOQUETS pour Dames.

BOUCLES unies et gravées, Jones de toutes sortes. PENDANTS - D'OREILLES dans les goûts les plus variés. BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre. HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons.

Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 par cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix défiant toute compétition.

Le soussigné tenant établissement depuis 22 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables, pour l'exécution de tout ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMÈTRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC.

JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier.

24 mars 1886. 3m.—149

GRAINES NOUVELLES !

GRAINES NOUVELLES ! !

Nous venons de recevoir des principales maisons Anglaises et Françaises, par les Steamers " Vancouver " et " Circassian ", un approvisionnement nouveau de

GRAINES DE JARDINS

ET DE FLEURS

Nous garantissons qu'elles répondent aux noms sous lesquels nous les vendons. Nous adressons des CATALOGUES à tous ceux qui en feront la demande sur envoi de frais de poste

JOHN E. BURKE,

Dispensaire de Québec,

2, RUE De La FABRIQUE

24 mars 1886. 6f.—146

DOMINION HOUSE!

Coin des rues D'Aiguillon et Ste.-Genevieve.

PENSION A LOUER.

Le soussigné désire louer toute la partie de son hôtel qui a rapport à la pension, c'est-à-dire les 2e et 3e étages, meublés ou non, et comprenant 17 chambres à couche, deux grands salons, deux belles salles, une tabagie, une spacieuse salle à dîner, une grande cuisine avec un magnifique poêle range et tous les ustensils.

CONDITIONS LIBÉRALES

Jamais occasion plus avantageuse n'est offerte aux personnes qui désirent tenir une maison de pension. L'établissement est très bien situé et ne peut être un meilleur ordre, et la clientèle est toute faite.

JOS. POITRAS, Propriétaire. 1m.—131

18 mars 1886.

Sommaire des Annonces.

Wm. Kennedy: Attention! Attention! P. C. D'Antoni: Effluence des journaux. Traverser de St-Romuald et Silery. Traverser de l'Isle d'Orléans. Dr J. A. Marcoux, médecin-chirurgien. Hôtel du Peuple: M. O. Bélanger. Chaussures! Chaussures! J. E. Comtois Windsor Hotel: Capt. Joseph Duchéne. La compagnie de navigation des bateaux à vapeur de Québec. Villeneuve & Frère: Ouverture d'un superbe magasin. Jos. Lepage: Huile de charbon. Cyr. Tessier: Succession de feu l'honorable juge Thos. McCord. Jos. Motard: Avis. J. E. Morrison: Pharmacien-chimiste. L'esprit d'entreprise: MM. Gagné & Labrie. M. J. Williams: Barbiers demandés. Joseph Guillemette: Chaussures! Chaussures! MM. Gingras, Langlois & Cie.: Eau St. Léon. Jos. Donati: Hologer et bijoutier. J. F. O'Brien: Chapeaux. Jos. Poitras: Dominion House. Révé. L. A. Déziel, Ptre-Instituteur.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est aussi pour qu'elle germe et parfume les trois mondes. EDGAR QUINET.

LE SYSTÈME FÉDÉRATIF

Il y a beaucoup de gens qui sont convaincus aujourd'hui au delà de la possibilité d'un doute, que la Confédération canadienne a vu ses beaux jours.

Un sentiment de malaise nous paraît régner partout, vague encore et indéfini, mais prenant peu à peu des proportions toujours grandissantes, et l'on entend prononcer ça et là en des endroits fort autorisés, les mots de rappel du parti fédéral.

Les auteurs de la Confédération voulaient faire du Canada un pays homogène, puissant, s'étendant d'un océan à l'autre, dans l'idée de ces hommes il y avait l'éclair du génie et de grandes conceptions. Leur objectif principal était d'harmoniser ensemble toutes les races diverses, toutes les croyances différentes pour que le Dominion du Canada vint un jour à prendre sa place parmi les premiers peuples du monde.

Certes, l'idée de la Confédération était grande, digne de ses auteurs; et cependant nous croyons qu'avant longtemps, de leur œuvre, il ne restera pas pierre sur pierre.

Voici que les petites provinces s'émouvent, s'agitent, secouent les liens qui les unissent à la Confédération et demandent à grands cris le rappel de l'Acte de la Confédération.

Depuis longtemps on s'aperçoit qu'une part trop étroite, trop mince a été faite aux provinces dans la distribution des pouvoirs. Depuis plusieurs années, de session en session, les parlements locaux se sont adressés au pouvoir central pour obtenir des better terms, et les better terms ne venant pas, l'on a fini par croire qu'il fallait d'autres moyens pour en arriver à une solution. Il ne faut pas se le dissimuler, les ressources limitées à la disposition des provinces sont trop petites pour leur permettre de faire fonctionner leur système gouvernemental. D'année en année les revenus provinciaux diminuent et les législatures provinciales seront obligées bientôt d'en venir à la taxe directe qui est odieuse au peuple à si bon droit.

En un mot les provinces se croient maltraitées et elles n'ont probablement pas tort. Elles sont pour la plupart en lutte ouverte avec le gouvernement central pour l'obtention de ce qui leur est dû et, le gouvernement central refusant, l'idée du rappel de l'acte fédéral fait son chemin.

Chose étrange, la première idée du rappel de l'acte de la confédération est venue, sous une autre forme, de ceux mêmes qui en avaient été les auteurs, qui devaient en être les gardiens naturels. En effet, nous croyons que le coup le plus sérieux qui ait été porté jusqu'à présent au système fédératif l'a été par Sir John A. McDonald lui-même. Tout le monde se rappelle sa fameuse lettre publiée dans le Winnipeg Siftings dans laquelle il se déclara prêt à en appeler aux armes pour faire accepter à une des provinces un acte impolitique qui lui préparait à commettre; et plus tard le Mail son organe officiel, en réponse à une agitation constitutionnelle qui se faisait dans la Province de Québec pour renverser les ministres qui n'avaient plus la confiance, nous lançait ce cri terrible:

"Si la province de Québec n'accepte pas le fait accompli et veut renverser le gouvernement McDonald à cause de l'exécution de la Régina il faudra briser la Confédération." The Confederation will be smashed into its original fragments, ce qui revient à dire: vous qui êtes la minorité, vous n'avez pas le droit de penser par vous-mêmes, vous n'avez pas le droit de condamner ce que vous trouvez mauvais. Si vous le faites, nous briserons le pacte fédéral.

Si nous remettons cette lettre de Sir John et ces paroles du Mail sous les yeux de nos lecteurs au moment où la Législature de la Nouvelle-Ecosse vient d'adopter, à la presque unanimité de ses membres, des résolutions demandant le rappel de l'acte de la confédération, ce n'est pas que nous voulions aller trop vite en besogne pour suivre l'exemple qui nous est donné. Il ne convient pas de se précipiter tête baissée dans un mouvement aussi sérieux que celui-ci. Mais voici que les élections provinciales arrivent. Sans en faire un article de programme politique directement, nous éviterions ainsi d'être pris par surprise s'il nous fallait à un moment donné, ce qui arrivera peut-être plus tôt qu'on ne le pense, nous insurger contre un système qui, appliqué comme il l'est depuis quelque temps, nous conduit à l'abdication nationale, au sacrifice des nôtres et à la perte de nos droits les plus chers.

Notre effet que voit-on aujourd'hui? Notre province, qui est loyale par excellence, qui a donné à la couronne anglaise des preuves de fidélité inouïes, est menacée d'une nouvelle conquête et d'un nouveau traité de 1763 parce qu'elle n'approuve pas un acte politique et administratif du gouvernement central. En présence de ces faits nous avons bien le droit de nous demander si la confédération canadienne durera longtemps et si, avant 10 ans, notre législature locale n'adoptera pas des résolutions identiques à celles de la Nouvelle-Ecosse.

Allons-y prudemment, sagement mais énergiquement et, quand l'idée aura fait son chemin, ne nous laissons pas prendre par surprise, mais soyons prêts pour toutes les éventualités possibles.

l'on discutent la manière de répartir la somme de \$71,000. Finalement la somme est votée à l'unanimité. La somme de \$2,470 est votée en faveur des High Schools de Québec et de Montréal. Pour compensation aux institutions catholiques pour l'allocation aux High Schools, \$1,940. Pour écoles dans les municipalités pauvres, \$6,000. Pour écoles normales, \$42,000. Pour inspection des écoles, \$29,675. Vient ensuite la prise en considération de l'item 24 concernant l'allocation de la somme de \$8,000 pour instituteurs en retraite. Ce montant est voté. Vient l'item 25 à propos de livres à être donnés en prix, item qui se chiffre par \$4,500. L'hon. M. Mercier dit qu'à ce sujet il existe certaines dettes. Il demande au gouvernement d'établir quelles sommes sont dues et payées pour tous comptes à ce sujet. Il demande aussi que le livre de M. L. O. David "Les Patriotes," soit acheté et soit distribué en prix dans nos écoles. Il fait l'éloge de ce livre qui, dit-il, est de nature à enseigner à la génération actuelle le respect dû à ces grandes figures nationales. M. Asselin dit que le gouvernement trouvera dans la collection de livres dus à la plume d'auteurs canadiens, une source abondante d'ouvrages qui peuvent, plus que cela, qui doivent être distribués comme prix. La littérature canadienne est assez riche pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller à l'étranger pour acheter les livres qui doivent être distribués comme prix. Il faudrait surtout distribuer des ouvrages traitant d'agriculture. Car il ne faut pas oublier que dans l'agriculture réside la grande force du peuple canadien-français. Finalement on décide de remettre à vendredi la décision à être prise à ce sujet. On vote ensuite \$13,000 pour les écoles de sourds-muets. Plusieurs autres items des estimés sont votés et à minuit la chambre s'ajourne.

Parlement Fédéral CHAMBRE DES COMMUNES Ottawa, 18 mai. L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures. M. Gironard présente le rapport du comité des privilèges et élections sur les accusations portées par M. Edgar contre l'hon. M. Bowell et M. White, de Hastings. Le rapport déclare les accusations non prouvées par l'enquête qui a été faite. L'hon. M. Thompson présente un bill pour amender l'acte de franchise de 1855. En réponse à l'honorable M. Langelier, l'hon. M. J. S. C. Wurtle, Orateur de l'Assemblée Législative, n'a pas encore accepté la position de juge. M. Watson, avant la troisième lecture du bill pour amender l'acte relatif au chemin de fer du Pacifique, demande des explications au sujet de l'annulation de la charte pour la construction d'un chemin dans le Southern Manitoba et il propose un amendement que le bill soit référé de nouveau au comité des chemins de fer afin d'y mettre une clause qui briserait le monopole du Pacifique dans le Nord-Ouest. Sir John s'oppose à l'amendement et il explique la politique du gouvernement relativement à l'annulation de la charte en question. Le gouvernement veut conserver pour le Canada le commerce du Nord-Ouest. La discussion se continua jusqu'à six heures, et après l'ajournement M. Woodworth continua le débat. Finalement l'amendement fut mis aux voix et perdu par un vote de 49 contre 116. M. Cameron (Huron) propose en amendement que le bill soit référé de nouveau au comité pour faire disparaître la clause relative au paiement au gouvernement de la dette de 10,000,000 du Pacifique par un équivalent en terres. Perdu sur division. Un autre amendement semblable est aussi perdu sur division. M. Trow propose qu'on renvoie le bill pour y insérer une clause déclarant que le chemin du Pacifique devra de temps à autre fournir un état des terres vendues par elle de manière à ce qu'on puisse les taxer comme d'autres terres dans les municipalités. Sir John accepte l'amendement, la chambre se forme en comité et ajoute la clause demandée. M. McCarthy propose en amendement qu'on égalise le prix du fret pour le transport du fret entre le Nord-Ouest et Toronto. Sir John s'oppose à cet amendement, et après longue discussion l'amendement est perdu par un vote de 119 contre 83. Le bill est lu une troisième fois et adopté. La chambre se forme en comité des subsides, adopte plusieurs items et finalement s'ajourne à 1.40 h. a. m.

Resumé des Dépêches LE "HOME RULE" Les débats du Home Rule continuent à se faire vigoureusement en Angleterre. Les Parnellistes tiennent bon. Une assemblée importante convoquée par les nationalistes

Législature Provinciale.

Séance du 18 mai.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures trente.

Après la présentation de quelques pétitions, l'hon. M. Marchand propose, appuyé par M. Gagnon, que le second rapport du comité de la bibliothèque soit adopté. L'hon. M. Taillon soulève la question d'ordre.

L'Orateur décide en faveur de M. Taillon, non pas que la demande de M. Marchand ne soit pas dans l'ordre, mais parce que le moment de faire cette motion n'est pas encore arrivé. L'hon. M. Mercier demande ce que le gouvernement va faire à propos de l'avis de motion donné par l'hon. M. Taillon, concernant la demande d'amnistie pour les prisonniers mérités et autres maintenant détenus au pénitencier de Stony Mountain. Attendre trop longtemps, cela serait inutile vu que les chambres fédérales vont bientôt s'ajourner. L'hon. M. Taillon dit que le gouvernement attendait, afin de voir ce que le gouvernement fédéral a l'intention de faire. Quelque chose a déjà été fait. Du reste, il va de suite télégraphier à Ottawa afin de savoir ce qu'on entend faire là-bas. Sur motion de l'hon. M. Robertson la chambre se forme en comité général afin de prendre en considération les subsides à être accordés à Sa Majesté. La question de la bibliothèque est ensuite prise en considération. L'hon. M. Mercier se plaint de ce que la bibliothèque ne contient presque pas de livres utiles. Il demande que les argentés provenant des assurances sur l'ancienne bibliothèque soient appliqués à la formation d'une collection de livres utiles. MM. Marchand et Stephens parlent dans le même sens. M. Asselin dit que la bibliothèque est loin d'être complète. Le bibliothécaire devrait avoir à sa disposition certains argentés qui lui permettraient de se rendre à toutes ventes de livres vu qu'il serait ainsi en mesure d'acheter à des prix plus que modérés des volumes indispensables à toute bibliothèque canadienne. Il faudrait surtout acheter des livres traitant de questions historiques et politiques, livres utiles si il en fut. M. Faucher de Saint-Maurice dit que le gouvernement devrait surtout voir à l'achat d'ouvrages canadiens, ouvrages qui serviront à écrire l'histoire de notre pays. Des ouvrages traitant de parlementarisme et d'histoire devront surtout être achetés vu l'importance qu'il y a d'avoir des ouvrages de cette sorte sous la main: de fait ils sont indispensables. M. Faucher de Saint-Maurice demande aussi que les journaux publiés au pays soient recueillis et reliés vu que cela constitue l'histoire du pays au jour le jour. L'hon. M. Taillon dit que la question est de la plus haute importance et que le gouvernement est bien décidé à lui donner toute son attention. Tout de même il ne croit pas que tout l'argent provenant des assurances devrait être mis à la disposition d'un seul homme. Il faudra en venir à une entente et prendre les mesures nécessaires afin qu'un choix judicieux soit fait. La somme ordinaire, \$3,000, est ensuite votée pour achat de livres.

SEANCE DU SOIR La première heure est consacrée à la prise en considération de bills d'intérêt privé. La chambre se forme en comité général pour prendre en considération les subsides. On vote \$7,000 pour l'inspection des bureaux publics. Vient ensuite l'item pour subsides aux établissements d'éducation. MM. Stephens, Cameron, Blanchet, Nantel, Beaubien, Marchand et Tail-

lon discutent la manière de répartir la somme de \$71,000. Finalement la somme est votée à l'unanimité. La somme de \$2,470 est votée en faveur des High Schools de Québec et de Montréal. Pour compensation aux institutions catholiques pour l'allocation aux High Schools, \$1,940. Pour écoles dans les municipalités pauvres, \$6,000. Pour écoles normales, \$42,000. Pour inspection des écoles, \$29,675. Vient ensuite la prise en considération de l'item 24 concernant l'allocation de la somme de \$8,000 pour instituteurs en retraite. Ce montant est voté. Vient l'item 25 à propos de livres à être donnés en prix, item qui se chiffre par \$4,500. L'hon. M. Mercier dit qu'à ce sujet il existe certaines dettes. Il demande au gouvernement d'établir quelles sommes sont dues et payées pour tous comptes à ce sujet. Il demande aussi que le livre de M. L. O. David "Les Patriotes," soit acheté et soit distribué en prix dans nos écoles. Il fait l'éloge de ce livre qui, dit-il, est de nature à enseigner à la génération actuelle le respect dû à ces grandes figures nationales. M. Asselin dit que le gouvernement trouvera dans la collection de livres dus à la plume d'auteurs canadiens, une source abondante d'ouvrages qui peuvent, plus que cela, qui doivent être distribués comme prix. La littérature canadienne est assez riche pour qu'il ne soit pas nécessaire d'aller à l'étranger pour acheter les livres qui doivent être distribués comme prix. Il faudrait surtout distribuer des ouvrages traitant d'agriculture. Car il ne faut pas oublier que dans l'agriculture réside la grande force du peuple canadien-français. Finalement on décide de remettre à vendredi la décision à être prise à ce sujet. On vote ensuite \$13,000 pour les écoles de sourds-muets. Plusieurs autres items des estimés sont votés et à minuit la chambre s'ajourne.

Parlement Fédéral CHAMBRE DES COMMUNES Ottawa, 18 mai. L'Orateur prend le fauteuil à 3 heures. M. Gironard présente le rapport du comité des privilèges et élections sur les accusations portées par M. Edgar contre l'hon. M. Bowell et M. White, de Hastings. Le rapport déclare les accusations non prouvées par l'enquête qui a été faite. L'hon. M. Thompson présente un bill pour amender l'acte de franchise de 1855. En réponse à l'honorable M. Langelier, l'hon. M. J. S. C. Wurtle, Orateur de l'Assemblée Législative, n'a pas encore accepté la position de juge. M. Watson, avant la troisième lecture du bill pour amender l'acte relatif au chemin de fer du Pacifique, demande des explications au sujet de l'annulation de la charte pour la construction d'un chemin dans le Southern Manitoba et il propose un amendement que le bill soit référé de nouveau au comité des chemins de fer afin d'y mettre une clause qui briserait le monopole du Pacifique dans le Nord-Ouest. Sir John s'oppose à l'amendement et il explique la politique du gouvernement relativement à l'annulation de la charte en question. Le gouvernement veut conserver pour le Canada le commerce du Nord-Ouest. La discussion se continua jusqu'à six heures, et après l'ajournement M. Woodworth continua le débat. Finalement l'amendement fut mis aux voix et perdu par un vote de 49 contre 116. M. Cameron (Huron) propose en amendement que le bill soit référé de nouveau au comité pour faire disparaître la clause relative au paiement au gouvernement de la dette de 10,000,000 du Pacifique par un équivalent en terres. Perdu sur division. Un autre amendement semblable est aussi perdu sur division. M. Trow propose qu'on renvoie le bill pour y insérer une clause déclarant que le chemin du Pacifique devra de temps à autre fournir un état des terres vendues par elle de manière à ce qu'on puisse les taxer comme d'autres terres dans les municipalités. Sir John accepte l'amendement, la chambre se forme en comité et ajoute la clause demandée. M. McCarthy propose en amendement qu'on égalise le prix du fret pour le transport du fret entre le Nord-Ouest et Toronto. Sir John s'oppose à cet amendement, et après longue discussion l'amendement est perdu par un vote de 119 contre 83. Le bill est lu une troisième fois et adopté. La chambre se forme en comité des subsides, adopte plusieurs items et finalement s'ajourne à 1.40 h. a. m.

Resumé des Dépêches LE "HOME RULE" Les débats du Home Rule continuent à se faire vigoureusement en Angleterre. Les Parnellistes tiennent bon. Une assemblée importante convoquée par les nationalistes

a eu lieu à Dublin. On semble se moquer des monacos des orangistes qui n'en persistent pas moins à préméditer l'offensive. Le vote sera probablement pris à la fin de la semaine prochaine. PANIQUE FINANCIÈRE Pittsburg, 18.—Grande panique aujourd'hui dans le commerce d'huile. Elle était causée par la faillite des maisons Craig et Laurie, les deux plus considérables du pays. Elles produisaient de 150 à 200 quarts à l'heure. M. Craig qui est à l'aise dit qu'il sera en état de payer toutes ses dettes passives. Oil City, 18.—La faillite de Craig, courtier, pour la vente des huiles, cause beaucoup d'excitation. QUESTION DES PÊCHERIES Boston, 18.—La Chambre, ce matin, a adopté à l'unanimité l'ordre suivant: "Que le comité des relations fédérales considère l'opportunité d'agir d'une manière convenable aux sentiments de la population, relativement à la saisie des goélettes de pêche américaines par les autorités du Canada."

Nouvelles Générales. UN DRAME DE LA VIE RÉELLE Jeune fille séduite et abandonnée TROIS COUPS DE REVOLVER Récit de la prisonnière Lundi matin, vers onze heures et demie, les passants qui se trouvaient sur la Place-d'Armes furent étonnés d'entendre tout à coup trois détonations successives. En même temps, un homme d'une trentaine d'années prenait la fuite, poursuivi par une jeune fille tenant à la main un revolver. Le détective Cinq-Mars, qui se trouvait sur le perron de l'église Notre-Dame, s'élança aussitôt à la poursuite de la jeune fille et l'arrêta. Elle ne fit aucune résistance, laissant tomber l'arme qu'elle avait à la main et se laissant mener à la voiture qui allait la conduire au poste en ne disant que ces mots: "Le lâche! le misérable!" Pendant le trajet elle répéta plusieurs fois: "Dé-honorée! mon enfant, mon enfant!" Au poste central de police, le sergent la fit conduire à la chambre des détectives, où elle s'affaissa sur un sofa et resta sous la garde d'un gardien de la paix. Un des reporters de LA PRESSE a obtenu de l'héroïne drame qui venait de se passer, les renseignements suivants: "Je me nomme Victoria Cohen, je suis âgée de 23 ans, mon père est veuf et demeure rue Craig-No 752, et j'appartiens à la religion Israélite. Jusqu'en 1884 j'ai toujours vécu heureuse, insouciant et ne croyant qu'à un bien. Il y a deux ans environ, le malheur m'a fait rencontrer Herman J. Sheyer, celui à qui j'ai tiré tout à l'heure trois coups de revolver. C'était un homme bien élevé, parlant bien, de bonne éducation. Je l'aimai, il me jura de n'avoir d'autre femme que moi et séduite par ses serments et ses protestations, je l'écoulai. L'année dernière je devins mère. Ce que j'ai pleuré de larmes n'en peut se dire. Deux heures après la naissance de mon enfant, Sheyer le prit, l'emporta et depuis lors, je n'ai pu savoir ce qu'il est devenu. J'ai tenté il y a quelques mois, une action contre mon séducteur. Il est vrai que j'ai reçu de Sheyer, certaines sommes d'argent qui peuvent s'élever en tout à peut-être \$300, mais ce n'est pas de l'argent que je demande. Je veux un nom, je veux qu'il répare la faute qu'il a commise, je ne veux pas vivre déshonorée. Déjà il y a huit jours, j'avais rencontré Sheyer, je portais alors aussi un revolver et j'étais décidée à lui demander s'il voulait tenir les promesses qu'il m'avait faites, mais il m'échappa et disparut. Je n'avais nullement l'intention de le tuer, mais de lui faire peur. Chaque fois que je l'ai vu depuis un an, il m'a toujours répondu d'un air ironique et il riait de mes plaintes. Ce matin, je l'ai aperçu sur la place d'armes, je suis allée droit à lui et j'ai voulu lui parler. En me voyant il s'est retourné en riant et s'est mis à courir. Alors, que vous dirai-je..... j'ai perdu la tête, j'ai pris mon revolver et j'ai tiré au hasard, sans savoir si je pouvais l'atteindre..... J'ai été arrêtée aussitôt. Victoria Cohen est une jolie jeune fille, mise simplement, mais avec assez de goût. Pour tout bijou elle porte une broche en argent. Elle explique sa situation en pleurant, mais elle ne regrette pas ce qu'elle a fait. "Je ne l'ai pas atteint, dit-elle, de quoi peut-il se plaindre? Mais moi, que vais-je devenir? Libre ou prisonnière, je n'en suis pas moins déshonorée. Elle dit au détective Naeglé: —De grâce, ne dites rien à mon père, qu'il ignore tout. Pauvre père, il pourrait en mourir! Prévenez mon frère, il viendra et ne me blâmera pas. L'arme dont elle s'est servie est un petit revolver No. 22, à 7 coups, qui ne peut atteindre le but qu'à une très petite distance. Les balles sont

un peu plus grosses qu'un plomb. Voici maintenant la version de M. Sheyer. Je ne puis vous dire ce que j'ai eu à souffrir des tracasseries de cette femme. Je ne l'ai pas séduite; mais pas plus tard que jeudi dernier, je lui ai donné \$300, comme le constate le reçu suivant dont elle ne peut nier la signature: COUR SUPÉRIEURE, } Montréal. } Victoria Cohen, demanderesse, vs. Herman S. Seeyer, défendeur. Reçu du défendeur en cette cause la somme de trois cents dollars pour règlement final de toutes réclamations de cette cause qui est abandonnée par les présentes, et décharge complète est donnée au dit défendeur. (Signé) VICTORIA COHEN, Demanderesse ci dessus mentionnée. Montréal, 13 mai 1886. Tout ce qu'a pu vous raconter Victoria Cohen est peut-être un roman très émouvant, mais soyez certain qu'il y a à la moitié et même plus qu'est dû à son imagination. Ainsi que nous le disons plus haut, le revolver dont s'est servi la prisonnière est du plus petit calibre et bien qu'elle ait tiré à bout portant, les balles n'ont pu traverser le drap du paletot que portait M. Sheyer. Les traces laissées par deux balles sont des déchirures incomplètes. Le choc nerveux a été cependant si violent que M. Sheyer a cru un instant être grièvement blessé. Il est probable que la justice sera appelée à tirer la vérité de ces deux rapports contradictoires. A deux heures, la prisonnière a été conduite devant le magistrat de police, M. Dugas, qui a décidé de ne pas l'interroger aujourd'hui, afin de lui permettre de se remettre de la crise nerveuse dont elle souffre depuis hier matin. DANGEREUSEMENT MALADE Nous avons appris avec chagrin que l'hon. M. Wilfrid Laurier est en ce moment à Laurentides, ci-devant St. Lin, auprès de son père qui est mourant. Nous faisons les vœux les plus sincères pour le rétablissement du père de l'hon. M. Laurier.

A Travers Québec Photographies à Lévis M. A. R. Roy, côté du passage à Lévis, continuera à faire ses photographies aux prix suivants: Portraits, Cabinet..... \$2 00 " Cartes de visite. 1 50 P. S.—Nous sollicitons nos lecteurs de lui faire une visite. Soirée dramatique et musicale Faute d'espace, nous avons été forcement obligés de remettre à aujourd'hui la publication du rapport de cette soirée. Le résultat obtenu, le succès de cette soirée consigné dans les annales de St-Joseph une bien belle page pour les paroissiens et reflètent beaucoup sur MM. les organisateurs et amateurs de St-Joseph de Lévis. Comme les recettes de cette soirée étaient destinées au collège, un nombreux auditoire s'était rendu à l'appel, et avait même encombré la salle dès l'ouverture. Les divers morceaux exécutés par la fanfare de Saint-Joseph démontrent beaucoup de progrès. La comédie "Les châteaux en Espagne" et la tragédie "Joachim Murat" ont été très bien interprétés par MM. C. et Th. Giguère, Alb. Bourget, Art. et F. X. Godbout, P. X. Patry, P. Bergeron, Ls. Filteau et H. Lafrance. MM. Th. Giguère et L. G. Guenette ont étonné et émerveillé l'auditoire avec l'opérette "Le Myosotis de Lecoq." M. Lafrance avait choisi pour la circonstance de son répertoire, des chansons comiques qui nous ont tenues tout le temps d'un sourire. MM. J. O. Labrie et M. Roy ont admirablement bien rendu un duo. M. Edgar Bourget a fait preuve d'une forte habileté comme accompagnateur de piano. En somme succès complet et avec sincérité, avouons qu'il nous ont pas assez souvent donné l'occasion de les entendre. Grand congé Les élèves du Petit Séminaire ont eu hier après midi grand congé, en l'honneur de l'élevation de Mgr Taschereau au cardinalat. Les élèves de l'Université Laval ont aussi eu congé. Arrivées aux hôtels (Mountain Hill.) A. Couillard, St Fabien; H. E. Pelletier, Ste Louise; Is. Dumais, Lac St Jean; J. E. Hyman, Gaspé; E. Marchand, Montréal; G. L. Dumouchel, Aylmer, Que.; T. Landry, Montréal; A. R. Monpoult, do; Ans. Boucher, St Jean P. J.; M. A. Plamondon, Arthabaskaville; W. Chapedaine, Sorel; Chrs. L. Ducharme, Montréal; J. O. Loelere, St Jean P. J.; F. X. Julien, Beauce; F. Moroney, Ste Marie Beauce; A. Dalbec, Montréal; H. J. Sirois, Caouana; J. B. Beaulieu & fils, do; M. Marin et demoiselles, Montréal; L. Larivé, do. NAISSANCE Hier, 18 mai, Madame Jos. Esd. Roy, un fils.

CET ESPACE EST RÉSERVÉ PAR OCTAVE LEMIEUX & Cie, ENCANTEURS. AFFAIRES MARITIMES Le montant perçu à la dotane, le 18 mai, est de \$9,643 60. Arriées et départs des vaisseaux. Arrivages dans le port de Québec 18 mai. Steamer Cynthia, Glasgow, 7 avril, pour Montréal. Navire Gatineau, Wilson, Grangemouth, 7 avril, Smith, Wade et Cie, charbon. Clyde, Suiter, Cardiff, 14 avril, Allans, Rae et Cie, charbon. Barque Harvest Home, German, Londonderry, 11 avril, J. Burstall et Cie, lest. Rjukan, Petersen, Christiansand, 10 avril, J. Burstall et Cie, lest. Amaranth, Kerr, Greenock, 17 avril, Smith, Wade et Cie, charbon. Carmel, Andersen, Port Glasgow, 11 avril, Frs Gunn, charbon. Goélette Espérance en Marie, Mercier, Signenay, maître, divers. ENTRÉE EN CHARGEMENT. 18 mai. Kalos, 818, United Kingdom, R R Dobell et Cie, anse Silery. Sverre, 404, Portugal, R R Dobell et Cie, anse Hall. Iris, 476, Cork, J. Burstall et Cie, anse Spencer. Prinds Leopold, 1300, Bridgewater, J. Burstall et Cie, anse Bridgewater. Donald Ferguson, 685, Belfast, Jno Burstall et Cie, anse Spencer. EN DESTINATION DE QUÉBEC. Anne Elizabeth, Off Dover, 7 mai. Lydia, Barrow, 14 mai. Lief, Swansea, 14 mai. Martha, Londres, 15 mai. Sigrid, Dieppe, 12 mai. Velox, Langersund, 3 mai. EN DESTINATION DE MONTRÉAL. Colina (s), Bell, Glasgow, 14 mai. Domingo (s), Dover, 7 avril. Ontario (s), Couch, Avonmouth, 16 avril. Texas (s), Cross, Liverpool, 16 mai. NOTES GÉNÉRALES. Le premier voilier venant de la mer nous est arrivé, l'an dernier, le 18 mai, tandis qu'à pareille époque, cette année, nous avons dans le port 30 steamers et 60 voiliers. La barque Sonand et le navire Harding opèrent leur chargement avec rapidité et seront prêts pour la mer, demain. Ce seront les deux premiers voiliers partant pour la mer depuis l'ouverture de la navigation. Le steamer du gouvernement La Comédienne est parti à 5 heures et demie, hier après-midi, pour son voyage annuel dans le golfe, relativement au service des pêcheries. C'est le commandant Wakeman qui en a la charge. Ce steamer est bien armé et équipé.

Chaussures! Chaussures!! NOUVEAU MAGASIN —DE— Chaussures Le public trouvera au NOUVEAU MAGASIN, No. 91, RUE ST-JOSEPH, un assortiment complet et des mieux choisis, de CHAUSSURES, qui se vendent à un prix défiant toute compétition. On trouvera aussi à ce magasin tout genre de chaussures dans les plus bas prix. M. J. E. Comtois a en mains un grand lot de chaussures achetées en Job, qu'il vendra à très bas prix. Souliers bottonnés pour dames, 55 c. Bottines en cuir solide pour dames, de 85 c. à \$1.00. Gaiters pour hommes, \$1.00. Soulier Écouter pour dames, 85 c. à 1.00 valant \$1.25. Ce nouveau magasin est ouvert depuis Samedi, le 8 courant Le public et tous les amis sont respectueusement invités d'aller y faire une visite. Les meilleurs ouvriers pour ouvrage sur commande sont attachés à cet établissement. Toute commande sera exécutée sous le plus bref délai, et avec tout le soin possible. — ALLEZ CHEZ — J. E. COMTOIS, No. 91, Rue St-Joseph, ST.-ROCH. 11 mai 1886. 1m—222

WINDSOR HOTEL! Le soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a ouvert le "WINDSOR HOTEL" Au No. 37, Rue St-Nicholas, Palais. CAPT. JOSEPH DECHÉNE. 11 mai 1886. 223

HUILE DE CHARBON Je viens de recevoir en parfait ordre une grande quantité d'HUILE DE CHARBON EXTRA-RAFFINÉE, AUSSI J'AI À VENDRE DU Goudron Américain JOS. LEPAGE, 17 et 19, Rue St-Jacques, Basse-Ville, Québec. 1er mai 1886. 209

DERNIERE EDITION

LE DRAME DE LEVIS

Nous avons évité jusqu'à présent de donner à nos lecteurs la teneur des différentes versions qui ont circulé dans le public sur la mort tragique de madame Téléphore Charland. On a probablement donné de part et d'autres dans de déplorables exagérations. Dans tous les cas il reste acquis jusqu'à présent d'après les témoignages des médecins, les Drs. Lamontagne et Marsan, que la cause immédiate de la mort n'aurait pas été un brutal assommement comme on l'a insinué. D'un autre côté, le verdict de manslaughter rendu par les jurés est assez grave pour empêcher la presse de se prononcer maintenant sur une question encore passablement embrouillée. Jusqu'à ce que cette affaire soit définitivement réglée par les tribunaux, nous apporterons la plus grande réserve dans nos comptes-rendus.

Sir John et la province de Québec

Il faut croire que les affaires du parti de la corde vont mal, car la Minerve recommence à expliquer que Sir John est sûr du vote anglais dans Ontario... qu'il restera quand même... et qu'à voter contre lui, les Canadiens s'exposeraient simplement à renoncer à leur part du gâteau. Tout le monde sait que la situation du gouvernement n'est pas meilleure dans Ontario que dans Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Mais quand on nous parle des succès qui l'attendent dans Ontario, c'est la marque visible qu'on commence à désespérer de Québec.

Nous terminerons demain la déposition du Dr. Gale et nous publierons aussi celle de M. Jewell.

Comité des chemins de fer

Il y a eu réunion de ce comité hier matin. L'acte incorporant la compagnie du chemin de fer de St-Jacques de l'Acigian a été adopté sans amendement.

Organisation Pendarde

Nous lisons dans La Presse: "Il est rumeur que des jeunes gens, à l'instigation des ministres fédéraux et locaux, se sont réunis, et veulent former une organisation, ayant pour but d'enrégimenter la jeunesse dans le parti de la corde.

Nous doutons fort que cette tactique ait du succès; la jeunesse de Montréal a maintes fois démontré ses sentiments patriotiques d'une manière non équivoque, et il serait bien étrange de voir notre jeunesse rivaliser de servilité avec les hommes usés et corrompus, qui n'ont pas plus le courage de leur opinion que l'énergie nécessaire pour défendre les droits des citoyens.

Ce n'est pas la jeunesse qu'on enrôlera jamais dans de pareilles combinaisons, elle est trop généreuse et trop exubérante dans ses démonstrations patriotiques pour se laisser enrégimenter en pareille compagnie.

Ce truc ne réussira pas plus à Québec qu'à Montréal, car la jeunesse de Québec s'est toujours montrée patriotique, elle n'a pas bronché depuis le 15 novembre malgré les efforts des journaux salariés.

Le drame d'avant-hier

Mlle Cohen en présence de son père. — Ecanouissement. — Scène d'attendrissement.

Nous disions dans notre édition de ce matin que le magistrat de police avait remis à hier matin l'interrogatoire de Mlle Victoria Cohen, l'héroïne du drame de la Place d'Armes. Vers 4 heures, Mlle Cohen ayant été remise en liberté sous caution, est retournée à sa pension sur la rue St-Denis; car depuis quelque temps elle avait cessé de demeurer chez son père.

Ce dernier est un homme d'une vertu farouche, délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'extrême, observateur de la loi mosaïque dans toute sa rigidité; il semblait avoir retiré à son enfant toute l'affection qu'il lui avait si souvent et si profondément témoignée autrefois.

La malheureuse jeune fille se trouvait trop malheureuse de souffrir à tous les instants du jour cette cruelle punition. Pour s'y soustraire en partie elle avait pris le parti de laisser le toit paternel et de travailler pour subvenir aux besoins de son existence.

Son éducation et ses grands talents de musicienne et de cantatrice lui offrirent un moyen relativement facile de se suffire à elle-même; mais rien ne pouvait lui faire oublier son malheur. "Gamaï, nous disait-elle hier, jamais je ne pourrai dire ce que j'ai souffert depuis deux ans; j'ai enduré assez de tortures pour mourir vingt fois. La mort est bien ce qui pourrait m'arriver de plus heureux; car c'en est fait maintenant; ni mon père, ni mon frère, ni ma pauvre sœur ne voudront plus me revoir, et j'aurai été la cause de leur malheur en souillant leur nom."

Après avoir passé une nuit sans sommeil et très agitée, Mlle Cohen est revenue ce matin à l'Hôtel-de-Ville, à huit heures. Une demi-heure plus tard, son père se présenta pour la première fois, avec sa jeune sœur. En le voyant entrer la pauvre fille se porta à sa rencontre pour lui demander pardon, mais avec hésitation et, on eût dit, avec peu d'espoir d'être pardonnée.

Elle prit la main de son père, le regard baissé, en balbutiant une demande de pardon. Et comment veux-tu que je te pardonne encore, répondit le vieux juif, la gorge oppressée, mais l'œil sec et le regard très sévère?

A ces mots l'infortunée jeune fille chancela, puis s'affaissa dans les bras du sergent Beauchemin qui s'avança à temps pour l'empêcher de tomber. Le père se précipita lui aussi; son regard s'adoucit enfin; la tendresse, l'affection paternelle triompha des principes farouches, de la rigidité du vieil Israélite et il fondit en larmes pendant que le sergent frictionnait avec du sel les mains de la jeune fille pour lui faire reprendre ses sens.

"Qui je te pardonne, mon enfant, disait-il, oui, je te pardonne, et elle revint à elle au bout de cinq minutes au son de ses paroles de pardon qui semblaient lui procurer un profond soulagement. Le père et les deux jeunes filles pleurèrent longtemps en silence jusqu'à ce qu'on vint leur annoncer que le magistrat les attendait à sa chambre. Ils sont restés dans la chambre du magistrat jus-quo vers une heure hier après midi.

Vers cette heure Mlle Cohen est sortie avec son père et sa sœur et tous trois retournèrent chez le père. Mlle Victoria ayant été renvoyée sous caution.

Nouvelles Générales

EST-CE LE SERPENT DE MER? Un monstre maria a été vu vers

dix heures hier matin dans les eaux du St. Laurent, à peu de distance du quai de St. Lambert par les voyageurs qui descendaient un radeau de chêne de l'île au Jardins, Kingston. Charles Duquette dit que sept ou huit de ses compagnons sur le radeau ont vu ce monstre se gambader au-dessus de l'eau. Il paraissait avoir au moins une douzaine de pieds de longueur.

Sa queue ressemblait un peu à celle d'un esturgeon et la grosseur de son corps était celle d'un cheval. Il n'a pu voir sa tête qui n'est pas sortie de l'eau. Les voyageurs du radeau qui avaient pour guide Joachim Boursier, collaborer le récit de Duquette. Est-ce que ce ne serait pas le fameux serpent de mer en visite sur le St-Laurent? Quien sabe?

M. FLOQUET PRIS POUR UN DYNAMITEUR

M. Floquet de Paris, se promenait dans les couloirs de la chambre des communes à Londres, lorsqu'un constable s'approcha de lui et lui ordonna de déguerpir. M. Floquet ne sachant pas parler anglais essaya en vain de s'expliquer. Un passant arriva et expliqua les faits au constable, ce dernier dit que par suite des outrages commis par la dynamite, la police avait reçu ordre de ne permettre à aucun étranger de flâner dans la chambre des communes. M. Floquet s'est alors retiré.

LA VEUVE DE LOUIS RIEL

Madame Riel est mourante. On l'a recommandée aux prières à St-Boniface.

A TRAVERS QUEBEC

Syndicat de Québec. Le Syndicat de Québec offrira lundi matin, 455 boîtes de ruban de toutes largeurs depuis 3 cents en montant et aussi le plus grand lot de fleurs pour environ 15 cents dans la piastre. Le tout provenant d'un fonds de banque-roule.

Efficacité des journaux

Monsieur, Jusqu'aujourd'hui, je n'ai qu'à me flatter de l'efficacité des journaux, car depuis que j'ai commencé à faire connaître par leurs voix les grands lots de marchandises que j'achetais à de grandes réductions, l'affluence à mon magasin a toujours été grandissante; aussi je reviens de nouveau avec confiance exposer à mes nombreuses pratiques et au public en général que je suis en mesure de leur offrir du tweed tel que je viens d'en recevoir, c'est-à-dire: 100 pièces tweed tout laine, qualité supérieure, valant \$1.00 pour 75 cts. Mais ce que je puis appeler l'événement du jour par excellence c'est un grand lot de chapeaux de paille blancs et de couleurs, dont la valeur est de 75c. à \$2.00 chaque, que je donne à choisir pour 50c.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai en mains toutes les garnitures les plus nouvelles et de goût, que l'on puisse désirer. Enfin, j'invite tout spécialement les Dames à venir voir ce grand lot de Chapeaux, où je suis certain que les plus difficiles trouveront à leur goût, et à très bon marché.

P. C. D'AAUTEUIL. 13 mai 1886. Im - 229

Etablissement de teinture

Madame J. B. Britton, qui jouit d'une grande réputation pour la teinture des vêtements de toutes sortes, et plus particulièrement des plumes, a transporté son établissement au No 74, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, en face de la Caisse d'Économie. Elle profite de cette annonce pour remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu l'encourager jusqu'à ce jour, et pour solliciter leur bienveillant patronage à venir, en leur promettant de s'acquitter toujours avec autant de ponctualité et de perfection, des commandes qu'elles lui confieront.

19 mai. - 2 s

Poésie

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les pièces de poésie fugitive que nous publions à notre quatrième page.

Pèlerinage

Les Dames de la Ste Famille de la Haute-Ville ont fait ce matin leur pèlerinage annuel à l'église de Notre-Dame des Victoires de la Basse-Ville.

Service Civil

Les examens de promotions sont commencés depuis hier à la Halle Montcalm, sous la surveillance de M. Rouillard, examinateur. Les candidats sont MM. O. Talbot, Kimlin, Nap. Dionne et Beaudry, conducteurs de malles, et M. Jos. Larue du bureau de poste. Ces examens se termineront ce soir.

A travers le Paris-Canada

Nous extrayons les entrefilets suivants du Paris-Canada en date du 16 mai 1886: Inscrits à l'Agence du Canada, 76, boulevard Haussmann: MM. Isidore Thibeaucaud, Montréal. Roger LaRue, Québec. Alf. A. Thibeaucaud, Londres.

Notre ami, M. Léon Barat, vient de faire paraître, sous le titre de Rimes antérieures, un charmant petit volume de vers. Nous citerons, entr'autres, une pièce, la Saint Jean-Baptiste en Picardie et au Canada, aussi finement écrite que pensée, et une réponse à

M. J. A. Poisson, le poète canadien dont la pièce est reproduite dans ce volume.

Nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs, la très belle Revue littéraire et Artistique, revue internationale, la seule qui s'occupe régulièrement du Canada. Collaborateurs français: Sully Prudhomme, Paul Bourget, François Coppée, Henri de Bornier, André Lemoyne, Josephin Soulayr, Gustave Nadan, etc.

Collaborateurs canadiens: Louis Fréchette, Napoléon Legendre, J. A. Poisson, Ernest Marceau, J. A. Marchand, etc.

La Revue littéraire et artistique publie des chroniques de tous pays, et, chaque deux mois, des chroniques du Canada. Lire, dans ses dernières livraisons: Chronique canadienne, par M. Ernest Marceau; Première moisson, poésie, par M. Louis Fréchette.

Le directeur de la Revue est M. Charles Fuster. Il fait appel à tous les écrivains canadiens, sur lesquels il va publier un travail, et qui peuvent se mettre en relation avec lui, en lui écrivant aux bureaux de la Revue, 77, rue Lagrange, Bordeaux.

La Revue en est à sa quatrième année. Elle paraît tous les mois, en livraisons compactes de 72 à 80 pages, et coûte, pour le Canada, 12 francs seulement. Des numéros spécimens sont envoyés sur demande.

Son Eminence le cardinal Taschereau

Hier, aussitôt que l'heureuse nouvelle eût été connue du public, les pavillons commencèrent à se hisser sur les édifices publics et en face de plusieurs demeures privées. Hier au soir, un grand nombre de citoyens de la ville allèrent saluer, bande en tête, le nouveau titulaire.

Son Eminence remercia en termes appropriés, les citoyens de cette marque d'estime. M. Charles Trudel, zouave pontifical, a alors invité le public à acclamer Son Eminence par trois hurrahs. Le public félicita aussi par ses hurrahs, les zouaves pontificaux, qui avaient bien voulu prendre l'initiative de cette démonstration.

Durant la soirée, un feu d'artifice continu, ne contribua pas peu à rendre cette démonstration imposante. La ville de Lévis n'a pas voulu rester en arrière et a hissé ses pavillons sur ses édifices.

Préparons nous à fêter avec pompe cette grande fête, qui sera celle de tous les Canadiens. La ville de Québec, surtout, doit être fière d'avoir l'honneur de garder dans ses murs un aussi haut dignitaire, et contribuera généreusement dans les dépenses qu'il faudra faire pour fêter dignement le premier cardinal du Canada.

Personnel

Son Honneur le maire de Montréal, M. Beaugrand, est en cette ville, pour surveiller le projet de loi d'amendements à la charte de la cité de Montréal. Il est descendu au St-Ours.

Chambre des notaires

Un grand nombre de notaires venant de toutes les parties de la province sont arrivés à Québec pour assister à l'assemblée de la chambre des notaires, qui est ouverte ce matin. 43 notaires étaient présents, entr'autres, MM. Gagnon, M. P. P. président, Archambault, vice-président, J. B. Déloge, secrétaire, Laliberté, M. P. P. Papineau, Trudel, M. P. P., Angers, Dumais, Larue, Charlebois, Sirois, Gladu, Lafontaine.

Les examens pour l'admission à la pratique et à l'étude sont commencés ce matin et se termineront demain soir. Voici les noms des candidats à la pratique: Ed. Lemire dit Marsolais, Marie Denis Lamarche, Joseph Roch Forrest, Assomption, Emile Belanger, Arthur Tremblay, Jos. Létourneau, Felix LaRue, Québec, Prosper Ducharme, J. L. Mercier, L. Ovide Héti, Montréal, Alex. Brien, St.-Alexandre d'Iberville, Samuel MacKay, Jr. Papineauville, Jos. Misael Charbonnaux, St. Hyacinthe, Ernest Petit, Sweetburg, Bedford, Ludger Tourigny, Gentilly, Arthur Paradis, Ancienne Lorette, Jean Théophile Lemieux, Lévis, Cleophas Leclerc, St.-Jean Port-Joli, Jos. Omer Darray, Marioville, Damien Leguerrier, Ste.-Thérèse.

A l'étude.—Jules Côté, Québec, Siméon Bernard, Lotbinière, Jean Moïse Lefebvre, Knowlton, Ferdinand Audet, St.-Gervais, Romuald Merizzi, St.-Cyprien, Pierre Camille Ducharme, St.-Félix de Valois.

Cour du Recorder

Un journalier qui s'est tendrement moillé le gosier, et qui reposait sur la rue St. Jean a été condamné à \$1 d'amende et les frais ou huit jours de prison. Il a payé.

Cour de police

Un nommé J. B. St-Hilaire de St. Roch, a été arrêté sous accusation de vol de grain, son procès est remis à plus tard.

Accident

M. Octave Labrie, employé saisonnier, s'est démis un poignet, lundi soir en patinant au Pavillon des Patineurs. Le Dr Sewell fut aussitôt appelé et après avoir donné les premiers soins, il ordonna de transporter M. Labrie à sa maison de pension.

M. Labrie est confiné dans sa chambre pour 40 jours.

Maritimes

Le steamer Corean, de la ligne Allan, est arrivé, ce matin, dans notre port, avec un cargaison générale pour Québec, Montréal et l'Ouest.

Le steamer du gouvernement, le Napoléon III, est parti, hier, pour aller poser les bouées à gaz dans le bas du fleuve.

Le Polynesian, de la ligne Allan, partira, demain, pour Liverpool. Le Sarnia, de la ligne Dominion, laissera notre port, vendredi, pour Liverpool.

Concert

M. Jehin Prume doit donner le 28 du courant un concert à l'Académie de Musique. M. Jehin Prume aura le concours de Mlle Eugénie Tessier de Montréal, que le public de Québec a déjà applaudie au concert du Mendelssohn Quintette Club de cette ville et du Septuor Haydn.

M. Prume a laissé parmi nous de trop beaux souvenirs pour que le public québécois n'encourage pas cet artiste éminent, qui est devenu presque un des nôtres.

Habeas Corpus

M. Eusèbe Belleau, avocat de Lévis doit produire cet après-midi une demande Habeas Corpus devant un des juges de la Cour Supérieure pour faire admettre M. Téléphore Charland à caution.

An moment de mettre sous presse nous apprenons que cette demande a été obtenue.

Avis aux Manufacturiers

Jos. Oct. BELANGER MÉCANICIEN-FORGERON Successeur de feu Nic. Consigny No. 127, Rue Fleurie, ST-ROCH.

Invite les manufacturiers et le public en général à venir lui faire une visite. Ayant acquis dix années d'expérience dans les meilleures boutiques des États-Unis, il espère pouvoir leur donner pleine et entière satisfaction, dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier. Une visite est sollicitée. 19 mai 1886. 234

CHEMIN DE FER

GRAND-TRONC. FÊTE DE LA REINE LUNDI, LE 24 MAI 1886. Billets d'excursion à bon marché

Entre toutes les stations du Canada et celles de Détroit, Port Huron, Buffalo, Pont Suspendu, Rouses Point, Fort Covington, la Jonction de Moore, Island Pond et LES STATIONS INTERMÉDIAIRES, ALLER ET RETOUR, au prix d'un seul billet de première classe pour tout le voyage. BON POUR LE 24 MAI SEULEMENT

Le Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi, du 21 au 24 Mai inclusivement, des billets de retour de première classe, à un tiers de réduction seront émis, bon pour revenir jusqu'au 25 Mai.

Les enfants au-dessous de 12 ans auront un demi passage. On doit acheter ces billets avant d'entrer dans le train, lesquels seront bons pour un passage continu dans chaque direction seulement. Ils ne seront pas valides sur les trains de l'Express St-Louis ou la division du Sud, ni sur les trains laissant la Pointe Edouard pour Toronto, à 3.10 A. M. JOSEPH HICKSON, Gérant Général. 18 mai 1886. 233

Villeneuve & Frere OUVERTURE D'UN SUPERBE MAGASIN No. 84, RUE ST-VALIER ST-SAUVEUR.

MM. Villeneuve & Frère ont ouvert leur nouveau magasin sur la rue St-Valier, St-Sauveur, No. 84. Cet établissement contiendra un assortiment général très complet de marchandises sèches, etc., à des prix extrêmement réduits. Nous invitons instamment le public à aller leur faire visite. Il s'en retournera très satisfait.

VILLENEUVE & FRÈRE Anciens commis de la maison Z. Piquet. 30 avril 1886. 209

Ecole Normale Laval L'examen préliminaire pour l'admission des élèves maîtres et des élèves maîtresses aura lieu le 25 MAI (MARDI), à NEUF heures du matin, aux Ursulines. Tout candidat devra être muni d'un certificat d'âge (16 ans faits) et de moralité. S'il désire obtenir une bourse, il devra présenter aussi un certificat de pauvreté. L. N. BÉGIN, Ptre, Principal. Québec, 14 mai 1886. 3f-230

Hot! du Peuple! MONSIEUR O. BÉLANGER A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ouvert son hôtel et maison de pension au No. 32, rue et Côte du Palais. Il y aura aussi une écurie de louage (ivery stable), à des prix très réduits. 13 mai 1886. Im-227

BULLETIN FINANCIER

Table with columns: Valeur des actions, Dernier dividende, 6 mois, Vendeurs P. \$100, Acheteurs P. \$100. Rows include Banque de Montréal, Ontario, Du Peuple, Molson, Toronto, Jacques-Cartier, Marchands, Québec, Union, Commerce, Fédérale, Nationale, Cie du Tel. de Montréal, etc.

Dr J. A. Marcoux, MÉDECIN-CHIRURGIEN, Gradué de l'Université-Laval. COIN DES RUES

ST-OURS & ST-VALIER, Ancienne résidence de feu le Dr Dion. HEURES DE BUREAU. — 7 à 10 h. A. M., 1 à 2 h. P. M., 6 à 8 P. M. 12 mai 1886. 226

Pavillon de patinage à roulettes Musique de fanfare l'après-midi et le soir TROIS SÉANCES TOUTS LES JOURS, (Excepté le Dimanche).

10 à 12 A. M.; 2.30 à 5 P. M.; et 7.30 à 10 P. M. ADMISSION. — Matin et après-midi, 10 cts. Usage des patins gratuits le matin. Le soir, 15 cts. Dix billets pour \$1.00. Usage des patins l'après-midi et le soir, 10 cts. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cts. Pour toutes les séances, usage des patins gratuits.

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine, D'un coup d'éventail fut fêlé; Le coup dut effleurer à peine, Aucun bruit ne l'a révélé.

JE L'AI PERDUE!

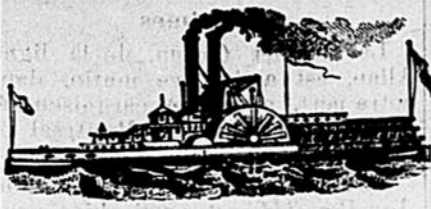
Je l'ai perdue; elle était blonde, Autant qu'un rayon de soleil, Et son éclat pur et vermeil,

LE MYOSOTIS

Petite fleur étoilée, Fleur de souvenir, Près de toi, l'âme envolée Semble revenir.

LE ROSSIGNOL

Comme un jet de cristal, sous les grands [peupliers, Au milieu des épis vagues puissantes,



Traverse de l'Isle d'Orléans

Le vapeur "Orléans"

Table with columns for departure times from Québec and Île d'Orléans, listing various schedules.

DIMANCHE, 17 MAI

Table with departure times for the 17th of May, including times for 1.00 p.m., 2.30 p.m., 4.00 p.m., and 6.00 p.m.

TRAVERSE DE St-Romuald et Sillery

LE NOUVEAU VAPEUR "LÉVIS"

Capitaine Desrochers, gérant. Le et après jeudi le 1er mai, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit :

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times for the new steamship.

LES DIMANCHES

Table with departure times for Sundays, including times for 2.00 a.m., 5.00 p.m., and 6.00 p.m.

Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE se raccordant avec les convois ci-dessous mentionnés laisseront, le temps et la glace le permettant,

QUEBEC. LEVIS.

Large table with columns for Québec and Lévis, listing various train and boat schedules.

Traverse du Grand-Tronc.

LE ET APRES LE HUIT FEVRIER, le Bateau Traversier

LAISSERA

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times for the Grand-Tronc crossing.

LA GLACE ET LE TEMPS LE PERMETTANT.

Voyages intermédiaires pour fret.

PORTRAITS!

Grandeur "Cabinet."

2.00 LA DOZ. CHEZ

VALLÉE,

39, Rue St.-Jean, AVEC PRIMES,

Valant depuis 25 cts à \$5,

DONNÉES GRATIS

Pour chaque douzaine de portraits.

20 mars 1886, 1m-142

Opinion du Capt. C. E. Holiwell

L'EAU ST. LEON.

MM. Gingras, Langlois & Cie.,

Seuls Agents de la Puissance, Québec.

MESSIEURS.—J'ai le plaisir d'attester l'incalculable bénéfice que j'ai tiré de l'usage de la justement célèbre

Eau St. Leon

Pendant les dix années qui ont précédé l'année 1885, j'ai souffert le martyre du Rhumatisme et de la Goutte que des excursions de chasse et de pêche m'avaient fait contracter.

L'année dernière, j'ai fait l'essai de votre célèbre EAU ST. LEON, et j'ai régulièrement continué à en faire usage.

Je dois déclarer que pendant les derniers douze mois je n'ai plus ressenti les atteintes de mes anciens ennemis de quelque manière que ce fut.

Bien à vous, CAPT. C. E. HOLIWELL.

3 avril 1886. c.—105

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Arrangements d'automne et d'hiver.

LUNDI, LE 5 AVRIL 1886

Les Trains circuleront comme suit :

Table with columns for Malles, Mixte, and Fret, listing departure and arrival times for the Quebec-Central railway.

Ancienne maison Montcalm

Cafe Montcalm Hotel

Table with columns for departure and arrival times for the Cafe Montcalm Hotel, listing various routes and schedules.

36, RUE ST-LOUIS, QUEBEC

Lunch à toute heure.

Z. ROGER & CIE.

6 mars 1886. 1a-122

Chaussures!

Chaussures!

NOUVEAU MAGASIN

DE CHAUSSURES

Le public trouvera au NOUVEAU MAGASIN, NO. 249, RUE ST-JOSEPH, St-Roch, un assortiment complet et des mieux choisis, de CHAUSSURES, qui se vendent à un prix défiant toute compétition.

M. GUILLEMETTE, le propriétaire de ce nouvel établissement, a quatorze années d'expérience dans la manufacture et a passé cinq ans au magasin de M. Dussylva, où il a acquis dans ce genre de commerce toute l'expérience voulue.

On trouvera aussi à ce magasin tout genre de chaussures dans les plus bas prix.

M. Guilletette a en mains un grand lot de chaussures achetées en Job, qu'il sacrifiera.

Souliers boutonnés pour dames, 55 c.

Bottines en cuir solide pour dames, de 85 c. à \$1.10.

Gaiters pour hommes, \$1.00.

Soulier Écolier pour dames, 85c. à \$1.00 valant \$1.25

Ce nouveau magasin est ouvert depuis

Samedi, le 10 courant

Le public et tous les amis sont respectueusement invités d'aller y faire une visite.

Les meilleurs ouvriers pour ouvrage sur commande sont attachés à cet établissement.

Toute commande sera exécutée sous le plus bref délai, et avec tout le soin possible.

— ALLEZ CHEZ —

JOSEPH GUILLEMETTE,

No. 249,

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

15 avril 1886, 1m-187

Chapeaux! Chapeaux!

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS

D'ABANDONNER LES CASQUES.

Voici le printemps qui arrive.

Achetez vos chapeaux chez

J. F. O'BRIEN, No. 95, RUE ST-JEAN.

Vous y trouverez le véritable chapeau élégant, bon marché, au prix du gros

24 mars 1886. 3m-144

La Banque Nationale

Le PREMIER MAI prochain, et après, la banque paiera à ses actionnaires un dividende de deux pour cent, sur le capital payé, pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre des transports d'actions sera clos, depuis le 16 jusqu'au 30 avril inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse-Ville, SAMEDI, le 15 MAI prochain, à trois heures P. M.

Par ordre du Bureau, P. LAFRANCE, Calsier.

19 mars 1886. 2m-140

Le "Monde Illustré"

Le 24 avril, le "MONDE ILLUSTRÉ" paraîtra à douze pages au lieu de huit. Cette augmentation commencera en même temps que le nouveau feuilleton qui sera certainement le plus intéressant et le plus étonnant qui aura jamais été publié au Canada.

Deux cents dollars en prime sont donnés mensuellement et chaque copie du Monde Illustré peut gagner de un à cinquante dollars par mois.

En vente dans tous les dépôts de journaux et par les porteurs. Prix de l'abonnement un an, \$3.00; six mois, \$1.50; quatre mois, \$1.00—payable d'avance.

Un numéro spécimen envoyé sur demande.

Adresse: BERTHIAUME & SABOURIN, 39, rue St-Gabriel, Montréal. 173

LOTERIE NATIONALE

DE M. LE CURE A. LABELLE.

VALEUR DES LOTS.

Première Série, \$50,000 00

GROS LOT \$10,000.

Deuxième Série, \$10,000 00

GROS LOT \$2,500.

Grand tirage final des Lots

DE CETTE LOTERIE,

LE 11 AOUT PROCHAIN

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLET.

Coût du Billet.

Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cents.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au soussigné, agent pour le district de Québec, et à M. VICTOR MARIER, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enregistrement de l'envoi des billets.

LOMER HAMEL, 58, Côte de la Montagne. Québec, 13 mars 1886.

BLANCHET AMYOT & PELLETIER

AVOCATS

NO. 61, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

HON. J. BLANCHET, L.L.B., C.R.

G. AMYOT.

L. P. PELLETIER, L.L.B.

Québec, 9 janvier 1886.

TERRE A VENDRE.

Le soussigné, pour cause de santé, offre en vente à St-Henri de Lévis, une terre de trois arpents sur trente, avec maison à deux étages en pierre de rang et en brique, grange de 100 pieds, hangar, etc., le tout en bon ordre. L'eau dans toutes les bâtisses. Plantations d'érables et verger à proximité de l'Eglise et du Québec Central. Prix modérés. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire, TMOÉ. BEAUDOIN, St-Henri de Lévis, ou à L.-E. THOMPSON, à La Justice, Québec.

5 mars 1886. 3m 3/4-119

Messieurs.—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST-LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre ou, No. 39, rue St-Patrice.

HONORÉ CASALU, H. C. S.

La célèbre Eau Minérale de St-Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie, Seuls Agents pour toute la Puissance, Vis-à-vis l'Archevêché. 20 janvier 1886. 1a-41

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario

Arrangements du Printemps 1886

Les vapeurs de cette compagnie voyant entre QUÉBEC et MONTREAL feront le service comme suit :

Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis, à sept heures p.m., de Montréal.

Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

MONTREAL ET TORONTO

Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.

QUÉBEC ET LE SAGUENAY

Le vapeur UNION, capt. Barras, commencera ses voyages le 4 mai, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mardis et les Vendredis.

Le steamer ST-LAURENT, capt. Iacours, commencera ses voyages le 22 juin, laissant Québec à 7.30 a.m., les Mercredis et les Vendredis. Et le steamer SPARTAN, capt. Rivier, commencera ses voyages le 1er juillet, laissant Québec à 7.30 a.m., le jeudi.

Tous ces steamers touchent à la Baie St-Paul, aux Eboulements, à Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, la Baie des Ha Ha!

Le steamer SPARTAN partira aussi pour Chicoutimi, la Baie des Ha Ha! les Dimanches, à 1 p.m., touchant à tous les ports de la route excepté la Baie St-Paul, les Eboulements et l'Anse St-Jean.

A vendre : Billets pour Montréal et pour l'Ouest. On se procure des chambres au quai Napoléon.

A vendre : Billets pour la ligne du Saguenay et chambres disponibles au bureau, quai St-André.

Billets à vendre pour tous steamers à louer chez M. R. M. Stockings vis-à-vis de l'Hôtel St-Louis.

A. DESFORGES, Agent

JULES CHABOT, Gérant de la ligne du Saguenay. Québec, 27 avril 1886. 205

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL, QUEBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 330 et 332, RUE ST-VALLIER, SAINT-ROCH.

20 janvier 1886. 1a-40

CHEMIN DE FER QUEBEC et LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD

6.35 a.m. Train mixte laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant là à 10 a.m.

4.00 p.m. Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant là à 7.45 p.m.

ALLANT AU SUD

6.00 a.m. Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le Dimanche et le Lundi, pour Québec, arrivant là à 9.55 a.m.

3.00 p.m. Train mixte laissera St-Raymond à 4.00 p.m. pour Québec, arrivant là à 6.30 p.m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 h. p.m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant là à 9.45.

Les trains circulent sur l'heure du Eastern Standard.

Le train de malle se rencontre à St-Ambrose avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886 55

LA JUSTICE

Journal Indépendant

Publié tous les jours à deux éditions par jour.

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année.

ÉDITION HEBDOMADAIRE 50 CENTIMS par année.

Aussi impressions de toutes sortes telles que :

TÊTES DE COMPTES, FACTUMS, BLANCS DE COUR, DE BILLETTS ETC., ETC.

La Justice est rédigée par un comité de collaborateurs.

Secrétaire de la Rédaction : G. LEMAY.

IMPRIMÉ PAR La Compagnie d'Imprimerie Provinciale

J. F. BELLEAU

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES,

Edifice de la Banque Union, NO. 56, RUE ST-PIERRE QUEBEC.

Assurance contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stg.

GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CRIZEN du Canada, capital: \$1,188,000.

Directeurs: Hy. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Provost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 janvier 1886.

J. F. MORRISON,

CHIMISTE,

31, RUE BUADE, 31

REÇU NOUVELLEMENT :

DU CIBIL'S FLUID BEEF.—C'est le plus fort, le plus agréable et le plus digestible extrait de bœuf qui ait jamais été préparé.

De l'EAU MINÉRALE BETHESDA, venant directement des sources.

Il y a un téléphone dans mon établissement.

HEURES DU DIMANCHE:—9 à 10 A.M., 11.30 à 1 P.M., et 6.30 à 8 P.M. au lieu de 5 à 8 P.M., comme auparavant.

Après le 5 mai, ce magasin sera ouvert toute la nuit!

1er mai 1886. 210